

Séance du 26 juin 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
33	33	28

Date de la convocation : 20.06.2023

Date d'affichage : 20.06.2023

Acte rendu exécutoire après envoi
en Préfecture le :

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel BISSON, Maire,

PRESENTS : Monsieur BISSON, Mesdames THOBOR, LENGARD, Monsieur NIANE, Madame DUCLAU, Monsieur NIATI, Mesdames LITWINSKI, RHOUN, Monsieur LAUBERTHE, Madame HULIN, Monsieur GOUET-YEM, Madame KOMBO-TSIMBA, Monsieur CAMPEIS, Madame HABERT, Monsieur AGARD, Mesdames SOUFI, AUDET, BITTY KOUAKOU, Monsieur JLASSI, Madame BETHUNE, Messieurs NDOYE, CARRARA, Madame ARPACI.

PROCURATIONS : Monsieur FLAHAUT pour Madame RHOUN, Monsieur BIANCHI pour Monsieur BISSON, Monsieur VEY pour Madame LENGARD, Monsieur EDOM pour Madame THOBOR, Madame THELUS ROSINEL pour Monsieur NIATI.

ABSENTS : Madame VESSAH, Monsieur ABDELLAOUI, Madame AWALE GUEDI, Monsieur AMIENS, Madame POCHOT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame HULIN.

Objet de la délibération

Modification du tableau des effectifs – Créations de postes

Rapporteur : M. Bisson

N° 2023-36

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la fonction publique,

CONSIDÉRANT qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents à temps complet ou non,

CONSIDERANT les propositions à avancement de grade ou à la promotion interne de certains agents, l'actualisation du tableau des effectifs est nécessaire afin de procéder à leur nomination lorsque tous les emplois sont pourvus ou si les grades n'existent pas au tableau.

Après l'avis de la commission générale en date du 12 juin 2023,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**DECIDE,**

Article 1^{er} : De créer les postes suivants et d'adopter le tableau des effectifs ainsi modifié présenté en annexe :

Filière Administrative

- 1 poste d'adjoint administratif territorial principal 1^{ère} classe, catégorie C, à temps complet,
- 2 postes d'attaché territorial principal, catégorie A, à temps complet,

Filière Animation

- 2 postes d'adjoint d'animation territorial principal 1^{ère} classe, catégorie C, à temps complet,

Filière technique

- 3 postes d'adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe, catégorie C, à temps complet,
- 1 poste de technicien territorial principal 1^{ère} classe, catégorie B, à temps complet,

Filière Sociale

- 2 postes d'ATSEM principal 1^{ère} classe, catégorie C, à Temps complet,

Article 2 : Précise que les crédits sont inscrits au budget.

Le maire :

- *Certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération.*
- *Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de validité.*

POUR EXTRAIT CONFORME
LIEUSAIN, le 26 juin 2023

La secrétaire de séance



Nadine HULIN

Le Maire,



Michel BISSON

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 26-06-2023

GRADE OU EMPLOIS	CAT	Effectifs budgétaires	Postes pourvus	Dont TNC *
Directeur général des services (DGS)	A	1	1	
Directeur général adjoint des services (DGAS)	A	1	1	
Sous Total		2	2	
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché hors classe	A	1	1	
Attaché principal	A	5	3	
Attaché	A	9	6	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	4	2	
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1	0	
Rédacteur	B	7	6	
Adjoint adm pal de 1ère classe	C	15	13	
Adjoint adm pal de 2ème classe	C	17	13	
Adjoint administratif	C	14	10	
Sous Total		73	64	
FILIERE TECHNIQUE				
Ingénieur hors classe	A	1	1	
Ingénieur principal	A	1	0	
Ingénieur	A	2	1	
Technicien Principal 1ère classe	B	4	3	
Technicien Principal 2de classe	B	3	2	
Technicien	B	5	2	
Agent de maîtrise principal	C	3	1	
Agent de maîtrise	C	5	3	
Adjoint technique principal 1ère classe	C	17	14	
Adjoint technique principal 2ème classe	C	24	20	2
Adjoint technique	C	58	50	10
Sous Total		123	97	12
FILIERE MEDICO SOCIALE				
Assistant soci-éducatif de classe exceptionnelle	A	1	1	
Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle	A	3	3	
Educateur de jeunes enfants	A	5	3	2
Puéricultrice Hors classe	A	1	0	
Infirmier en soins généraux de de classe supérieure	A	1	1	
Infirmier en soins généraux de de classe normale	A	1	1	
Auxiliaire puériculture de classe normale	B	7	6	2
Agent social	C	1	1	
Agent spécialisé principale des écoles mat 1ère classe	C	9	7	
Agent spécialisé principale des écoles mat 2ème classe	C	9	8	
Sous Total		38	31	4
FILIERE ANIMATION				
Animateur Principal 1er Classe	B	3	2	
Animateur Principal 2ème Classe	B	2	1	
Animateur territorial	B	4	2	
Adjoint d'animation pal 1ère classe	C	5	3	
Adjoint d'animation pal 2ème classe	C	19	18	
Adjoint d'animation	C	31	22	1
Sous Total		64	48	1
FILIERE CULTURELLE				
Assistant de conservation du patrimoine principal 1ère classe	B	1	1	
Assistant de conservation du patrimoine principal 2ème classe	B	1	0	
Adjoint du patrimoine 1ère classe	C	1	1	
Adjoint du patrimoine 2ème classe	C	1	0	
Assistant d'enseignement artistique	B	5	3	3
Sous Total		9	5	3
FILIERE SPORTIVE				
Educateur APS Principal de 1ère classe	B	1	1	
Educateur APS Principal de 2ème classe	B	1	1	
Educateur APS Principal	B	1	1	
Sous Total		3	3	0
POLICE MUNICIPALE				
Brigadier Chef Principal	C	3	2	
Gardien et brigadier	C	5	2	
Sous Total		8	4	
Sous Total		320	244	20